

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2023 A TOUS

ÉDITORIAL

Moderniser ou préserver le patrimoine historique bâti de la commune? Un choix capital !

La récente disparition de l'ancien maire Jean-Claude Bourcet met en lumière certaines contradictions que connaissent de nombreuses communes. Il est en effet intéressant de constater que lors de ses trois mandats aucun des édifices qui caractérisaient le passé thermal de Charbonnières-les-Bains n'a été détruit à sa demande. À titre d'exemples, pour entreprendre, de 1986 à 1998, la modernisation de l'ensemble de l'ancien centre thermal trois bâtiments ont été remplacés. **L'ancien Régina** : il n'a pas été détruit puisque celui-ci était devenu depuis longtemps un hideux terrain vague, tout comme l'était l'emplacement de l'actuelle place de l'Oiselière. **Les Pierres de Lune** ont remplacé un bâtiment qui a commencé à s'effondrer sans un coup de pioche! Les deux immeubles **Les Terrasses** ont pris la place de l'ancien Pensionnat Lamartine, transformé en logements, qui a brûlé en 1986.

Fort opportunément le nouveau règlement d'Urbanisme et de l'Habitat (PLU-H) a récemment introduit certains dispositifs destinés d'une part à protéger l'intégrité de 48 bâtiments communaux reconnus remarquables de par leur typologie et leur valeur architecturale, paysagère, historique, mémorielle ou urbaine, tous localisés et désignés sous le vocable « Élément Bâti Patrimonial » (EBP), d'autre part à sensibiliser toute intervention d'urbanisme au respect de l'identité urbanistique, historique et architecturale spécifique de trois quartiers de la commune : Le Bourg, l'Avenue Louis Momet et le Centre-ancien centre thermal désignés chacun « Périmètre d'Intérêt Patrimonial » (PIP).

Il est regrettable que l'ancien bâtiment **Le Riviera** (ex-magasin Casino) si original par son style Art Déco n'ait pas inspiré les architectes de l'actuel Carré Lison qui l'a remplacé, contrairement à la villa **Les Lilas** en cours de construction, dont la façade est assez proche de l'ancienne.

Si la préservation du tènement de **l'ancienne pharmacie** au vieux Bourg est louable, il est malencontreux que le futur immeuble attenant détruise l'harmonie architecturale de ce secteur historique pourtant protégé par le PIP.

Cependant il faut se réjouir que l'ancienne **villa Merlin** (actuelle résidence Irène Paradon, avenue Alexis Brevet) ait été conservée intacte. De même la reconstitution des arcades de l'ancien établissement thermal constitue un exemple parfaitement réussi de reconstitution de notre patrimoine historique.

Il est donc permis d'espérer que les derniers vestiges de notre passé thermal dans le centre du village, tels que la **Maison de la presse**, les **villas Les Roses, Les Bleuets, Lamartine...** subsisteront pour rappeler aux futures générations l'ambiance de l'ancienne station thermale.

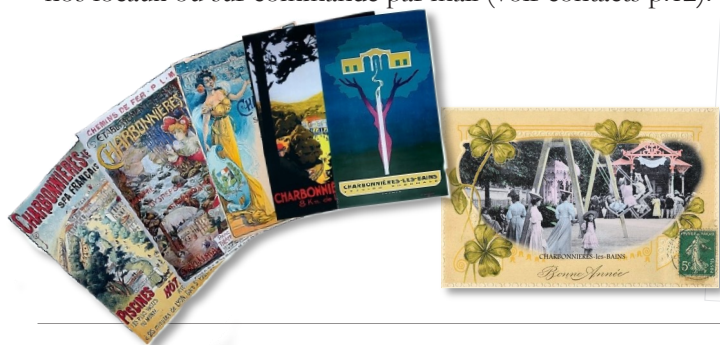
Outre des témoignages sur Jean-Claude Bourcet et ses actions pendant ses trois mandats, le présent numéro comporte deux articles sur quelques singulières limites administratives de notre commune. Le reportage sur le lancement en plusieurs étapes de notre dernier ouvrage, *La Grande Guerre vue par des Charbonnois*, est aussi une invitation à l'acquiescer si vous ne l'avez fait.

Tout le Conseil d'administration souhaite à ses adhérents et amis une bonne et heureuse année 2023, en particulier une bonne santé et une forte résilience face aux défis actuels.

Michel Calard, président

POUR VOS VOEUX 2023

Nous vous proposons cette carte postale originale réalisée par nos soins à partir de documents anciens. Elle porte le n° 7 de la série que nous éditons depuis quelques années. Elle est en vente, comme les précédentes, à **un euro** en nos locaux ou sur commande par mail (voir contacts p.12).



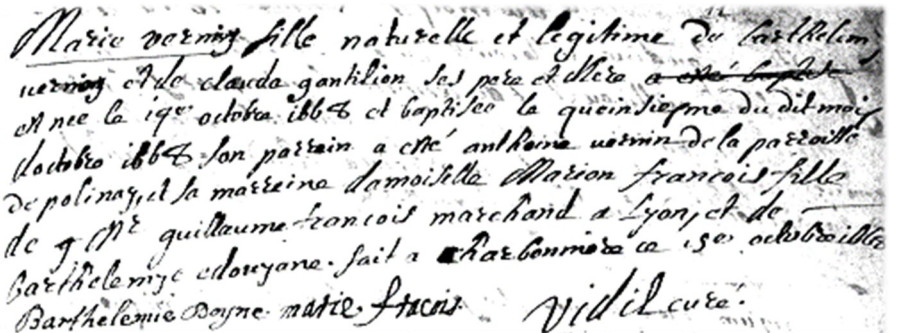


Actes paroissiaux de Charbonnières au XVII^e siècle

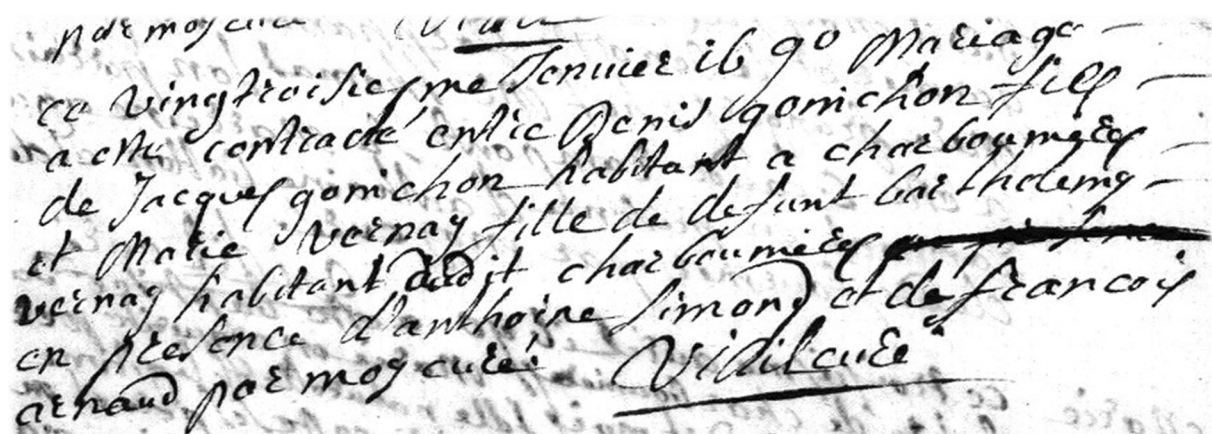
La création de la paroisse de *Tassins et Charbonniere* ⁽¹⁾ remonte au Moyen Âge mais les actes de baptêmes, de mariages, et de sépultures ne sont disponibles que depuis 1668, alors que l'Edit de Villers-Cotterêts, qui impose en France la tenue de registres de baptêmes et de sépultures, avait été signé par François 1^{er} en 1539. Les actes de mariage ont été rendus obligatoires en 1579 à la suite de la signature de l'Edit de Blois par Henri III qui était destiné en premier lieu à éviter les mariages entre personnes de rangs trop différents ou entre parents proches, ainsi qu'à interdire les unions de personnes déjà mariées.

En 1668, messire Claude Vidil est nommé curé de la paroisse en remplacement d'Antoine Pralong. Le premier acte concernant l'église de Charbonnières date du 15 octobre 1668.

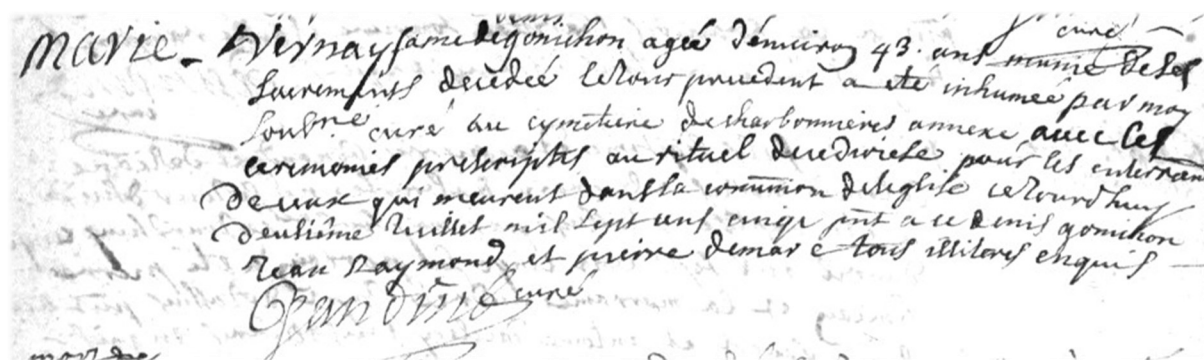
Marie Vernay, fille naturelle et légitime de Barthélemy Vernay et de Clauda Gantilion, ses père et mère, est née le 14^e octobre 1668 et baptisée le 15 dudit mois d'octobre 1668. Son parrain a été Anthoine Vermin de la paroisse de Polionnay et sa marraine damoiselle Marion François, fille de Guillaume François, marchand à Lyon, et de Barthélemie Boyne. Fait à Charbonniere ce 15 octobre 1668.



Vingt et un ans plus tard, le 23 janvier 1690, Claude Vidil bénit l'union de Marie Vernay avec Denis Gonichon.



Acte de mariage de Denis Gonichon et de Marie Vernay



Au cours des quinze années suivantes, le couple donne naissance à cinq enfants : Marie le 8 novembre 1690, George le 13 février 1694, Gabriel le 31 mai 1696, Anne Claudine le 15 février 1699 et Guillaume le 6 janvier 1705. La jeune mère de famille n'a que 36 ans lors de son décès le 2 juillet 1705 et non *environ 43 ans* comme indiqué sur l'acte de sépulture.

(1) Le « s » final de Tassins est supprimé à la fin du XVIII^e siècle simultanément à son ajout à la fin de Charbonniere et la transformation de la dernière syllabe de Charbonnières avec l'accent grave



Claude Vidil exerce son ministère jusqu'à son assassinat le 9 mai 1694 par des personnes de passage. L'acte de sépulture signé par Messire Boniol, curé de St-Genis-les-Ollières, précise que le défunt est inhumé dans l'église de Tassin sous le marchepied du chœur.

*Le neuvième may 1694 est d'heure par mort violente occis
M^{re} Claude Vidil Curé de Tassin et charbonnier son
amorté inhumé dans l'église dudit lieu de Tassin au cœur
sous le marchepied le tout suivant par moy. Poubné par
Michel Lue et aymeré, cantin qui sont signés illi. eng.
Le dixième may 1694 est d'heure de Messire*

▲ Acte de sépulture de Claude Vidil

Durant les 26 années passées à la tête de la paroisse de Tassins et Charbonnière, Claude Vidil se rendait à Charbonnières au moins chaque dimanche pour célébrer l'office dominical dans l'église de l'Assomption. Il résidait dans l'enceinte du château des Chanoines-Comtes de Lyon, dans l'actuel bourg de Tassin, dont il subsiste le clocher médiéval, les bâtiments reconstruits au début du XVIII^e siècle et le mur d'enceinte. Les Chanoines-Comtes de Lyon, les membres du chapitre de la cathédrale Saint Jean, constituaient jusqu'à la Révolution une institution très puissante. Au moins six d'entre eux furent élus papes entre les XIII^e et le XV^e siècles.

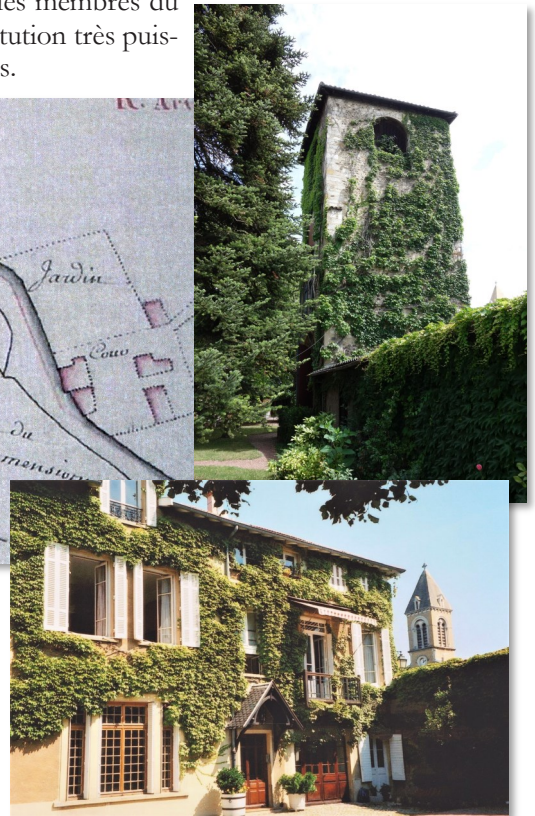
Claude Vidil était amené en outre à effectuer des déplacements à l'occasion de baptêmes, de mariages et d'inhumations. Il était responsable du cimetière, dont il devait, entre autres, assurer l'entretien à ses frais. Ses revenus de curé provenaient de la dîme, l'impôt payé par les propriétaires n'appartenant pas à la noblesse ou au clergé.



▲ Carte de l'ancienne paroisse de Tassins et Charbonnière

L'examen des registres paroissiaux permet de constater que 139 actes de baptêmes, 34 actes de mariages et 51 actes de sépultures concernant Charbonnières ont été rédigés et signés par Claude Vidil. Certes, en moyennes annuelles, les données prouvent que le village ne compte alors que très peu d'habitants mais l'écart entre les naissances et les décès explique l'accroissement sensible de la population durant cette période. Le rapport entre le nombre de mariages et celui des nouveau-nés permet de conclure que les familles nombreuses ne constituent pas la règle.

État actuel du château des Chanoines-Comtes de Lyon



La mortalité infantile atteint environ 30 %. Dans les zones plus urbanisées, elle est beaucoup plus élevée. La tranche des 50-70 ans est la plus touchée par les décès. Les personnes dépassant 70 ans constituent des cas relativement rares. Seuls trois hommes sont morts à environ 80 ans, l'âge précis n'étant pas indiqué : Claude Joly le 10 septembre 1674, André Rajon le 27 novembre 1686 et Jean Arnaud le 2 mars 1694. Pour les femmes dont l'âge est signalé, aucune n'est aussi âgée.

Certains décès attirent l'attention comme celui Marie Merlet survenu le 31 octobre 1691, une servante trouvée morte sous un fossé du bois de la Ferrière ou celui d'une pauvre femme dont on ignore le nom et dont le corps a été trouvé dans une hutte quelques jours après l'assassinat du curé Claude Vidil.

Dans la rédaction des actes, Claude Vidil utilise alternativement les expressions quatre-vingts ou huitante, cette dernière relevant aujourd'hui du vocabulaire des Belges francophones. L'acte de baptême de Suzanne Raimond est daté du vingt deuxième novembre mil six cent huitante deux, tandis que celui de Charles Rochet l'est du second février mil six cents quatre vint sept.

Robert Roux

*ce second février mil six cents quatre vingt sept
acte baptême d'antoinette fille de charles rochet et de
rochet ne le ice dudit mois fille naturelle et légitime
d'antoinette rochet et de pierre gouédon fils père
et mère grangeur charles mademoiselle*

*françois son parrain a été oncle
pierre sonthonax docteur en médecine
la marcière damoiselle charlotte
sonthonax en présence d'antoinette demourant
et qui l'aume françois bourgeois de son parrain
cure. sonthonax charlotte sonthonax
sonthonax se moût vent vidil*



Les curieuses limites administratives de Charbonnières



Jusqu'à la création des communes en 1790, la paroisse de *Tassins et Charbonnière* était délimitée en grande partie par des cours d'eau ou des routes existant depuis longtemps :

- le ruisseau des anches et la route de Paris, du côté d'Écully les ruisseaux du Méginant et de Ribes avec St Genis les Ollières, et la courte vallée du Grand-Bois avec Grézieux la Varenne

- l'antique Voie d'Aquitaine devenue la route de Grézieux à Lyon, avec Grézieux⁽¹⁾ la Varenne et Francheville.

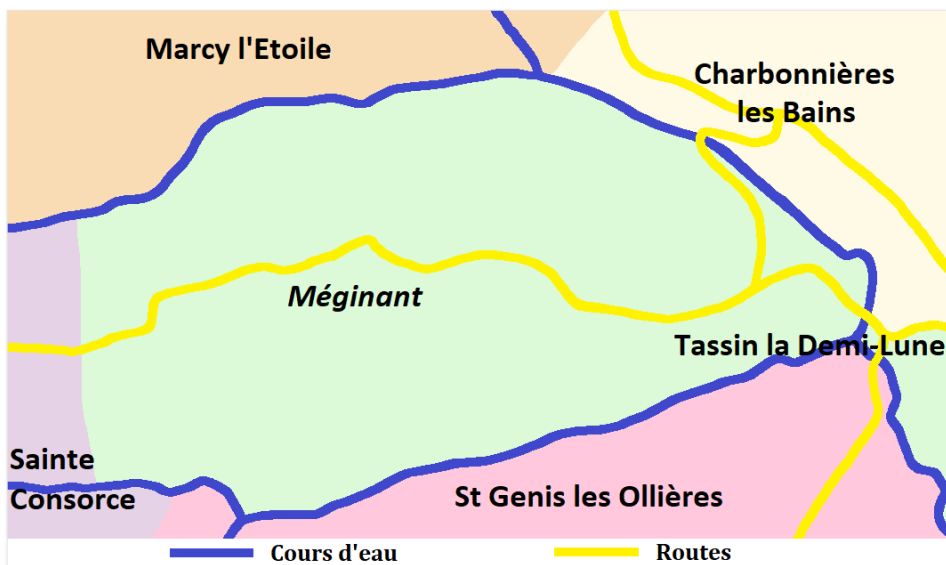
La limite entre *Tassins-Charbonnière* et Ste Consorce et Marcy n'est définie que partiellement par le ruisseau de Ribes (au nord du plateau de Méginant). Cette limite, tirée au cordeau, passait au milieu de bois et de prés. Au nord, le découpage avec Dardilly est également rectiligne, comme les frontières séparant certains pays d'Afrique et d'Asie ou des états du Middle West des Etats-Unis.

Du côté de Méginant

Le démembrement de l'ancienne paroisse de *Tassins-Charbonnière* était justifié par l'existence de deux villages distincts disposant chacun d'une église. La ligne de partage ne s'avère toutefois pas rationnelle, du moins dans certaines zones.

Ainsi, le plateau de Méginant a été rattaché à Tassin alors que sa seule liaison avec l'essentiel de cette commune ne mesure qu'une cinquantaine de mètres, tandis que le ruisseau de Ribes le sépare de Charbonnières sur plus d'un kilomètre. Il ne fait guère de doute que les Chanoines-Comtes de Lyon, qui étaient propriétaires des lieux avant 1793, aient exercé une pression pour que Méginant demeure partie intégrante de Tassin où se trouvait implanté leur château.

Carte de Méginant : Charbonnières au N-E, Marcy-l'Étoile au N-O, Ste Consorce au S-O, St Genis les Ollières au sud ➤



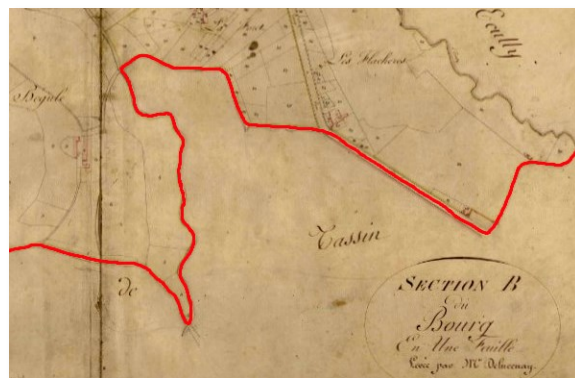
Du côté de Montcelard

Le découpage complexe observé à proximité du Montcelard s'explique également par le souci de ne pas diviser un important domaine qui existait déjà en 1682. Dans ce secteur, la limite entre Charbonnières et Tassin passe par l'axe de la route de Paris, puis celui du chemin de l'Alouette et enfin celui du ruisseau de Charbonnières sur environ 1 km en direction du sud. Elle repart ensuite vers l'ouest. En 1824, lors de l'établissement du plan cadastral dit napoléonien ci-contre, à partir du ruisseau de Charbonnières, la route de Sain Bel se trouvait à l'emplacement de la limite actuelle.

(1) Le « x » final de Grézieux a disparu à l'époque de la création en 1836 de la commune de Craponne, jusque-là quartier de Grézieux Lavarenne (orthographe utilisée au début du XIX^e siècle Lavarenne en un ou deux mots).



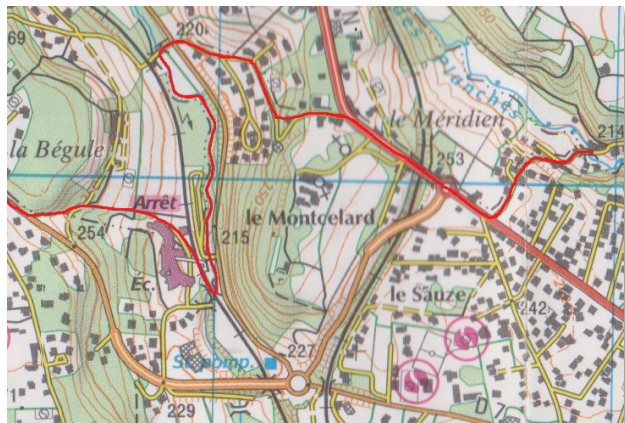
Depuis le réaménagement de cette route débuté lors de l'ouverture de la voie ferrée en 1876 et poursuivi au XX^e siècle avec la création, dans l'axe de l'avenue du 11 novembre 1918 de Tassin la Demi-Lune, d'une section passant sur les nouveaux ponts de la voie ferrée et du Charbonnières, l'ancienne voirie a disparu. Aujourd'hui, la limite entre les deux communes passe au milieu du terrain du Lycée Blaise Pascal et d'espaces agricoles.



Extrait du plan cadastral de Charbonnières de 1824 – Archives départementales et métropolitaines ▲

◀ Cartes IGN au 25 000^e

Le découpage est inchangé depuis deux siècles mais les lieux ont profondément été réaménagés.



Robert Roux



LES RUES DE CHARBONNIÈRES



Chemin des Chalets, dans le quartier du Baudy : pourquoi ce nom ?



Notre adhérente Elyane Goux, en nous confiant une photo personnelle montrant en arrière-plan un des trois chalets qui étaient construits sur ce chemin, nous apporte la réponse.



▲ Le lotissement dit Boutmy

▲ 1942 : Mme Andronnet, maman d'Elyane Goux et ses neveux et nièce devant un chalet

Située à l'extrémité de l'actuel chemin éponyme, c'était à l'époque une très belle construction ainsi qu'en témoigne la photo. Par la suite, propriété de la famille Joanny, ce chalet a été remplacé par une maison en dur également de belle facture.

Mademoiselle Berliet, issue de la célèbre famille lyonnaise de constructeurs de camions, était la propriétaire d'un grand terrain au quartier du Baudy. Au début des années 1930 elle souhaitait proposer à des employés et ouvriers modestes d'en faire des jardins ouvriers (*ou jardins familiaux*). Il était dénommé *Lotissement Boutmy* du nom de l'entreprise qui avait effectué le découpage. Plusieurs occupants construisirent sur leur parcelle des abris en bois plus ou moins grands selon leurs ressources et l'usage : du rangement de matériel de culture à la petite habitation. Certains les occupèrent comme lieu de villégiature en été. Transformés, ou agrandis au fil du temps, et en particulier pendant la Seconde Guerre mondiale où les résidents se réfugiaient, il n'en subsiste aucun aujourd'hui.

Elyane Goux se souvient : « Ils étaient construits sur le même schéma : petite bâtisse en bois, très simple, composée de 4 pièces tenant lieu de séjour, cuisine et 2 chambres autour d'un pilier central en bois. À l'époque il n'y avait pas d'électricité, les occupants s'éclairaient à la lampe à pétrole. Un second chalet, simple mais de bonne construction en crépi de béton, appartenait à mes grands-parents Bezard et le troisième aux parents de mon mari Daniel Goux. Ils l'avaient acheté d'occasion et l'avaient fait remonter ¹ ».

Souvenirs d'Elyane, Daniel Goux et Pierre Paday

(1) C'était peut-être du modèle des *baraquas Adrian* qui étaient des préfabriqués démontables en bois abondamment utilisés durant la Guerre de 14 et servant à de multiples usages : casernement, bureau, magasin, hangar, ateliers...



Le rendez-vous manqué de Robert Perrier avec Sacha Guitry

En inventant la gaine Scandale dans les années 1930, Robert Perrier (1899-1993) permit aux femmes des Années folles de remiser le rigide corset pour adopter cette innovation, une légèreté élastique, qui leur autorisa une liberté de mouvement révolutionnaire. Comptant jusqu'à plus de mille employés, il devint un acteur industriel lyonnais majeur.

Il fut président de la Foire de Lyon (1964-1971), président départemental de la Croix-Rouge française (1957-1977) et maire de Charbonnières-les-Bains (1965-1971).

Les Charbonnois lui doivent en particulier la première salle Sainte Luce, conçue à l'origine comme salle d'animation, la piscine intercommunale... Il créa l'Union Lyonnaise du Cinéma et finança des films en particulier avec Sacha Guitry et Bourvil : *Mon père avait raison*, *Le diable boiteux*, *Si Versailles m'était conté*, *Le comédien*...



Mardi 25 mai 1948 au soir, Sacha Guitry vient de participer à la représentation au cinéma Pathé Palace à Lyon du film *Le comédien*, produit par la société de Robert Perrier. Le Maître a rendez-vous au Casino de Charbonnières avec lui. Un commando se revendiquant de la résistance décide d'enlever Sacha Guitry sur la route. À 23h15 la Buick qui le conduit est interceptée au passage à niveau des Trois-Renards à Tassin-la-Demi-Lune, la barrière étant abaissée contre la volonté de sa gardienne.

Le film de l'enlèvement de M. Sacha Guitry

et la minute de silence devant le Sanctuaire de la Résistance



(1) Il est minuit 15, le bottier du passage à niveau des Trois-Renards à Charbonnières près de Lyon a été abasourdi, comme tout le monde, par le bruit de la Buick-Boireaux, qui s'arrête à l'entrée de la gare. Le conducteur, qui depuis deux heures s'occupe de la Buick, vient d'être reconnu : c'est Sacha Guitry, accompagné de son épouse et de son fils. Mme Liane Marconi et son chauffeur sont assis dans la Buick. Sacha Guitry et son chauffeur semblent très intéressés aux conversations des passants.



(2) L'acte devient ce qui sera la scène de la libération de la Buick-Boireaux. Sacha Guitry et Mme Liane Marconi se recueillent une minute devant le Sanctuaire de la Résistance, où commencent sous les balles de la Gestapo plusieurs patrouilles lyonnaises.



(3) Les incidents relatés ont été publiés dans un livre intitulé 'Toutes réflexions faites', est maintenant complètement « dédoublé », le juge chargé de l'instruction de l'affaire ayant conclu à un non-lieu.

(4) L'ultima discussion ! Mme Liane Marconi veut protester, mais Sacha Guitry l'empêche de le faire. Sacha Guitry promet à M. Georges Grey qu'il ne s'occupera pas de l'affaire, mais qu'il s'occupera de son fils, qui est au Casino de Charbonnières. Il est surpris, dit-il, les voitures de police arrivent.

(5) Les incidents relatés ont été publiés dans un livre intitulé 'Toutes réflexions faites', est maintenant complètement « dédoublé », le juge chargé de l'instruction de l'affaire ayant conclu à un non-lieu.

(6) Les incidents relatés ont été publiés dans un livre intitulé 'Toutes réflexions faites', est maintenant complètement « dédoublé », le juge chargé de l'instruction de l'affaire ayant conclu à un non-lieu.

Sacha Guitry FAIT SA RENTRÉE en jouant "Talleyrand"

VOICI PRÉSENTÉ PAR LUI MÊME LE THÈME DE CE FILM

SACHA GUITRY, qui n'a eu aucune activité artistique depuis la Libération (il a toutefois publié un livre intitulé 'Toutes réflexions faites'), est maintenant complètement « dédoublé », le juge chargé de l'instruction de l'affaire ayant conclu à un non-lieu. Rien n'empêchait donc plus le célèbre auteur-acteur de rejeter du théâtre et du cinéma. Aussi a-t-il signé avec M. Robert Perrier, gros industriel lyonnais et représentant d'une firme cinématographique, un contrat pour écrire, réaliser et interpréter un film qui s'appellera *Le Diable boiteux* et qui est inspiré de la vie de Talleyrand, le célèbre homme d'Etat de l'Empire et de la Restauration. Deux de ses partenaires ont déjà été engagés à sa demande : une jeune artiste qui a récemment découvert Liane Marconi (fille de Mme Marcovici, créatrice de *L'Atlantide* au théâtre), qui jouera le rôle de Mme de Talleyrand, et la fameuse et pittoresque Pauline Carton, que les Français retrouveront avec plaisir après son long exil en Suisse et qui jouera le rôle d'un petit pâtissier. Nous avons pu nous procurer le synopsis de ce film, écrit par Sacha Guitry lui-même. Il porte en exergue cette phrase : « J'ai conçu cet ouvrage en juin 1920 et j'y travaille depuis plus de vingt ans. » En voici le texte intégral :

Dans le jardin de son hôtel avenue Élisée Reclus à Paris, Sacha Guitry signant avec son nouveau producteur, Robert Perrier, un contrat d'auteur, de réalisateur et d'interprète du « Diable boiteux » inspiré de la vie de Talleyrand.



Michel Calard

L'acteur Jean Rochefort a publié en 2013 un livre de souvenirs *Ce genre de choses* (Ed. Stock). Il y raconte comment Sacha Guitry, à la Libération, fut emmené menotté en pyjama pour avoir sablé le champagne avec des officiers nazis à l'issue des représentations de quelques unes de ses pièces. Pendant l'occupation, Guitry était intervenu auprès des autorités allemandes pour que son ami Tristan Bernard, arrêté en tant que juif, ne fut pas envoyé dans les camps de la mort. Il aurait même proposé de prendre sa place.



La Belgique et la Première Guerre mondiale : l'aïeul Belge d'un Charbonnois, Victor Lallemand

À l'occasion de la sortie de notre ouvrage, *la Grande Guerre vue par des Charbonnois*, notre adhérent Alain Lallemand a souhaité rappeler le souvenir de son grand-père, Victor Lallemand, qui a combattu pour la liberté de son pays.

Depuis 1831, peu de temps après la création de la Belgique par sécession des Pays-Bas, sa neutralité était garantie par les grandes puissances. Néanmoins, à l'aube du 4 août 1914, deux divisions allemandes franchissent la frontière près d'Aix-la-Chapelle. En dépit de leur faiblesse numérique, les troupes belges, soutenues par les alliés, parviennent à opposer une courageuse résistance à l'envahisseur. Les villes fortifiées de Liège, Namur et Anvers ne tombent qu'au prix de combats terriblement meurtriers de part et d'autre. L'armée allemande est arrêtée en octobre 1914 près de la frontière franco-belge, sur une ligne de front suivant l'Yser, un fleuve côtier passant par Ypres, Dixmude et Nieuport.

Durant le restant de la guerre, le roi Albert 1^{er} commande ses troupes depuis Furnes, une petite localité belge située dans la seule partie du royaume non occupée.



Né le 10 février 1894 à Habay-la-Neuve en Wallonie, Victor Lallemand s'engage le 4 août 1914 comme volontaire de guerre et simple soldat au Génie de la position fortifiée d'Anvers.

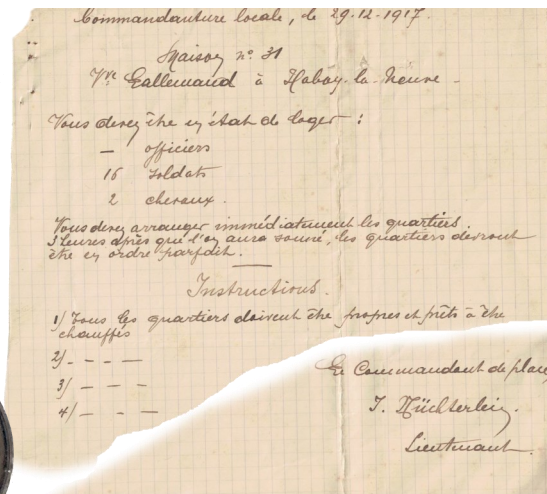
Après avoir été envoyé six fois au front pour des durées d'au moins six mois chacune, il est libéré en août 1919 comme *sous-lieutenant* (1). Durant la bataille des Flandres il reçoit la Croix de Guerre avec deux Palmes *pour courage et dévouement*. Il obtient aussi la Médaille du Volontaire combattant, la Médaille de la Victoire, et la Médaille commémorative de la guerre 14-18.



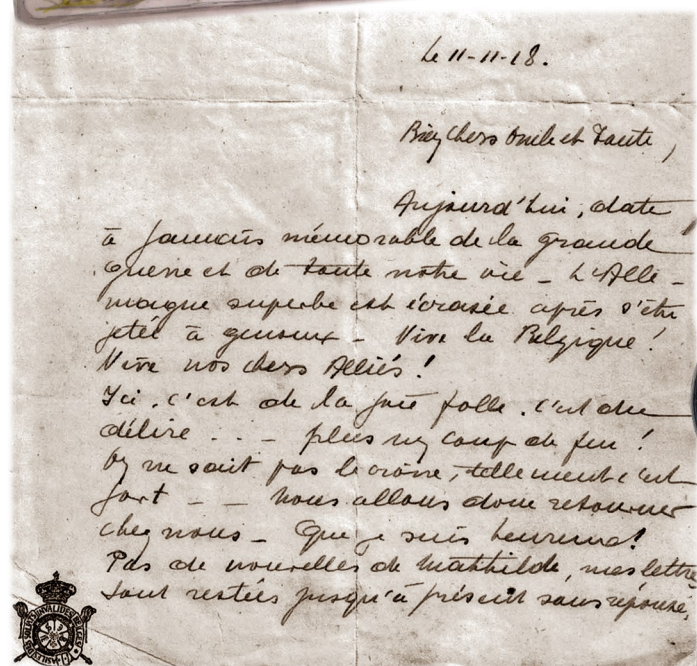
Il épouse le 10 août 1920 sa marraine de guerre(2). Ensemble ils font en 1933 l'acquisition d'un hôtel-restaurant, « Le Rocher de Cancale » à Mantes (78). L'établissement est réquisitionné en juin 1940 par l'armée allemande.

Curieuse coïncidence, la maison de ses parents à Habay-la-Neuve avait subi le même sort en décembre 1917

Par la suite il est engagé à la compagnie d'assurances La Paternelle à Paris 9^e jusqu'au 23 juin 1943, date de son décès.



Ordre de réquisition de logement pour 16 soldats et 2 chevaux. Le lieutenant allemand écrit un français parfait



← Lettre de Victor Lallemand lue par un écolier Charbonnois à l'occasion du centenaire de la déclaration de la guerre, devant le monument aux morts de Charbonnières-les-Bains, le 11 novembre 2014.

(1) Dans les forces armées belges, le grade de sous-lieutenant est le premier grade d'officier. Il est supérieur au grade de sous-officier d'adjudant-major et inférieur au grade de lieutenant.

(2) Marraine de guerre désigne les femmes ou les jeunes filles qui entretiennent une correspondance avec des soldats au front durant la Première Guerre mondiale afin de les soutenir moralement.



Jean-Claude Bourcet (1939-2022)

Jean-Claude Bourcet nous a quittés le 26 novembre dernier. À Charbonnières-les-Bains il avait été élu pendant trois mandats, de 1983 à 2001. Retiré dans le Midi, il devient premier adjoint à Grimaud (Var) pendant deux mandats, de 2008 à 2020.



▲ 1991 - visite de Michel Noir

Il convient de rappeler qu'il exerça également pendant douze ans la fonction de vice-président de la Communauté Urbaine de Lyon, sous la présidence de Michel Noir (services d'incendie et de secours) puis sous celle de Raymond Barre (administration du personnel) alors présidents.

Ses engagements pendant trente ans dans la vie locale démontrent à quel point son sens du service public était élevé.

Il a œuvré pour la **modernisation** de notre ancienne station thermale en engageant la requalification complète du centre ville de 1986 à 1998 (ZAC du Bottu, Régina, Oiselière, voirie avenue Général de Gaulle et avenue Lamartine, Promenade de la Gare et les immeubles *les Terrasses*).



▼ Maquette de la ZAC du Bottu

▼ Vue aérienne avant le réaménagement



La culture a compté parmi ses actions majeures : création de l'Espace Alpha qui a permis de développer l'activité cinématographique et de créer une saison culturelle annuelle qui se poursuit depuis 27 ans. La Médiathèque fut construite à son initiative. La première salle d'exposition a été aménagée pour permettre les expositions d'artistes, la Salle Les Érables fut la première salle d'exposition aménagée pour permettre les expositions d'artistes. L'orgue monumental de l'église a bénéficié d'un large soutien de la municipalité.

Dans le **domaine des sports**, sous ses mandats, la seconde salle Saint Luce, les tennis couverts et de nouveaux courts furent construits. Le mythique Charbo, sous la direction de Michel Perrin, président de l'ASAR, bénéficia d'un fort soutien de même que l'Open de Tennis pendant tous ses mandats.



Avec son épouse et Raymond Barre en 1987

Les **entreprises** ne furent pas oubliées, bien au contraire : la création des Bureaux Verts puis le Parc des Verrières ont permis le développement d'activités tertiaires.

Pour faire face à l'accroissement de la **population jeune**, l'école maternelle a été agrandie tandis que le Parc de la Bressonnière accueillait une première aire de jeux.

Les **associations** ont été soutenues par la création de la Maison des associations, le Forum des associations...



◀ Pose de la première pierre de la nouvelle gendarmerie à Tassin en présence de Charles Hernu, ministre de la Défense (à droite)



Jean-Claude Bourcet n'a pas manqué en 18 ans de mandat un seul rendez-vous avec nos **amis bavaois de Bad Abbach** en s'y rendant tous les deux ans à la rencontre de Jakob Will, son *Bürgermeister* et la population. Leur amitié réciproque était sincère. Hors les murs, les Charbonnois lui doivent deux autres réalisations majeures : en lien avec la commune de Tassin-la-Demi-Lune, les logements de la Gendarmerie, le Lycée Blaise Pascal et le gymnase Les Coquelicots (par cession d'une grande partie de terrains propriétés communales).



← *Jakob Will et Jean-Claude Bourcet*

La liste déjà longue des actions de Jean-Claude Bourcet ne serait pas complète sans citer les multiples négociations avec notre voisine de La-Tour-de-Salvagny au sujet du produit de jeux du Casino qui ont permis d'étendre le périmètre thermal à cette dernière et ainsi d'apaiser les relations entre les deux communes pendant de nombreuses années.

Personnellement j'ai eu une réelle chance de travailler pendant deux mandats à ses côtés comme conseiller municipal. Pour preuve de sa confiance, il me confia en 1995 la charge du bulletin municipal. Toujours disponible, je retiens de lui un vrai sens de management de l'équipe, du dialogue et une forte capacité à gérer les projets, poussé par une forte volonté de défendre la place de Charbonnières-les-Bains au sein du Grand Lyon.

Les Charbonnois qui l'ont connu se souviendront longtemps de Jean-Claude Bourcet. Plusieurs de ses réalisations resteront dans l'histoire de notre village.

Notre association présente à Monique, sa femme, et à sa famille ses sincères condoléances.

Michel Calard



Inauguration du pont de Charbonnières à Bad-Abbach



En 2013, Jean-Claude Bourcet lors de son dernier passage public à Charbonnières-les-Bains et Gabriel Garnier son ancien adjoint

Ils se souviennent...

Lors des trois mandats passés à ses côtés, j'ai apprécié son dynamisme et son engagement total pour la Commune. Il savait galvaniser les équipes qui l'entouraient. Il déléguait avec intelligence pour obtenir le meilleur de ses collaborateurs. Elyane Guerra, adjointe à la culture, à l'information et à la vie associative de 1983 à 2001

Le meilleur souvenir que j'ai de Jean-Claude Bourcet, c'était un homme qui savait transmettre les sujets importants à ses proches collaborateurs élus avec beaucoup de précisions mais était très attentif aux réponses attendues. C'était un homme d'approche, ouvert, clairvoyant, toujours disponible avec les élus. De ses trois mandats je garderai le très bon souvenir d'un homme et d'un maire qui était très proche des Charbonnois. Michel Gigot, conseiller délégué à l'urbanisme

Personne remarquable, Jean-Claude Bourcet avait une haute idée de l'engagement citoyen, indissociable de sa fonction d'élu. Malgré un engagement professionnel stéphanois très prenant, il a toujours été très actif et présent au service de sa commune et des Charbonnois. Son nom restera, en particulier attaché à la création de l'Espace Culturel Alpha. Marie-Claude Fleury

Élue en 1993 présidente du Tennis du Tennis Club de Charbonnières, nous avons tout de suite entretenu des relations constructives et amicales sur beaucoup de sujets et en particulier sur la place du sport dans la commune de Charbonnières. Toujours à l'écoute et bienveillant, nous avons pu rapidement envisager la construction de deux courts couverts pour le bonheur des joueurs de tennis. Il était toujours souriant, empathique et avait toujours un message positif à faire passer. Jean-Claude Bourcet, un homme formidable qui a laissé à Charbonnières de bons souvenirs et de belles réalisations. Catherine Cambet

En 1983, Jean-Claude me demanda de créer l'Association du Tennis club de Charbonnières (TCC). Comme Président pendant trois années j'ai entretenu d'excellentes relations avec la Municipalité au point de lancer rapidement ensuite la construction de deux courts supplémentaires et la création d'une école de tennis. En tant que chef de chœur du Chœur Saint Roch, je n'ai eu qu'à me féliciter de l'aide reçue pour l'organisation de nos concerts et voyages à l'étranger qui furent les grands moments de la vie de cette chorale. Enfin, j'ai pu apprécier l'écoute dont Jean-Claude savait faire preuve au sein de la commission extra-municipale à laquelle je participais pour la construction de l'Espace ALPHA qui fut l'un des grands chantiers de sa deuxième mandature. Dominique Malandrin



Une contribution majeure de nos associations pour sauvegarder la mémoire de notre commune

L'ouvrage sur la Première Guerre mondiale publié par Charbonnières-les-Bains d'Hier à Aujourd'hui et la section locale de l'UNC-UNCAFN a fait l'objet d'un lancement en plusieurs étapes :

Le **lundi 14 novembre**, deux manifestations liées à cette parution avaient été organisées.

À 9h45, dès l'arrivée des 56 élèves de CM2 de l'école publique Bernard Paday accompagnés de leurs enseignantes, Gérald Eymard, maire de Charbonnières-les-Bains, des élus et des délégations des deux associations organisatrices ont pénétré dans le cimetière communal pour se rassembler autour du monument-ossuaire dont c'est précisément le centenaire cette année.



Délégations de nos deux associations

Après les brèves interventions historiques de Michel Calard, président du CHA-GRH, de Michel Bennier, président honoraire des anciens combattants, de Robert Roux, Patrick Chanay et de Gérald Eymard, les enfants ont déposé une rose à l'énoncé du nom de chacun des vingt six Morts pour la France de Charbonnières-les-Bains. À l'issue de cette émouvante présentation historique les enfants et le public ont entonné la Marseillaise.



À 15 h, les participants du matin se sont réunis dans la salle polyvalente de l'École Bernard Paday pour rencontrer Thomas Gassilloud, député élu dans la 10^e circonscription du Rhône et président de la commission de la Défense nationale et des Forces armées. Comme Gérald Eymard, il avait accepté de préfacier l'ouvrage. Au cours de l'échange avec les enfants des deux classes de CM2, Thomas Gassilloud a répondu à leurs questions pleines de bon sens sur l'Assemblée Nationale et le travail de député. L'ambiance a été particulièrement chaleureuse.

En fin de séance, Michel Calard a remis à Thomas Gassilloud et au maire un exemplaire numérique de l'ouvrage sur une clef USB.

Le **21 novembre** après-midi s'est déroulée la sortie officielle de notre ouvrage en présence de représentants de nos partenaires, Thierry Baudou adjoint au maire, Nathalie Sermet directrice du Crédit Agricole Centre-Est, de plusieurs familles de nos combattants et de plusieurs dizaines de souscripteurs.





Une semaine plus tard, le **lundi 28 novembre** à 10 h, dans les mêmes locaux de l'École Bernard Paday, Michel Bennier, Michel Calard, Raymond Jalonin et Robert Roux ont échangé sur la Grande Guerre à partir de l'ouvrage avec les élèves déjà rencontrés. De nouveau, les questions posées ont prouvé que les enseignantes avaient bien préparé la séance. Leurs nombreuses questions sur le rôle des femmes à cette époque, la vie dans les tranchées, comment se déplacer entre les tranchées, l'âge des combattants, leurs courriers, les carnets sur lesquels certains notaient leurs observations ou leurs conditions de vie, leurs uniformes, leur alimentation et nombreux autres sujets, ont comblé de satisfaction les intervenants.

Quelques jours plus tard, nous avons eu l'agréable surprise de recevoir un mail d'un des parents :
Remerciements pour vos actions auprès de nos enfants.

Mon fils Hugo est rentré de l'école il y a quelques jours avec un beau livre et des connaissances précises sur l'histoire des Charbonnois lors de la Première Guerre mondiale. En traversant notre belle commune, mon fils, grâce à vous, nous a fait découvrir des lieux symboliques comme le square de Verdun ou encore l'Arbre de la Victoire. Le nom de l'école a également pris tout son sens. Je vous remercie sincèrement pour vos actions. Par nos enfants la mémoire se perpétue et nous ne l'oublions pas.

De toute évidence, ces enfants ont pris au sérieux le rôle de *passeurs de mémoire* qui leur a été rappelé par Michel Bennier lors de notre rencontre au cimetière deux semaines plus tôt. Grâce au soutien de la municipalité, un exemplaire de notre ouvrage a été offert à chacun d'eux, ce qui leur permettra d'échanger sur le sujet avec leurs parents et grands parents.

Notre ouvrage, fruit de plus de six mois de recherches intensives par Michel Calard et Robert Roux, a mobilisé ensuite plusieurs de nos membres pour de longues séances de relecture et de corrections. Qu'ils soient ici chaleureusement remerciés.

Les 250 premiers exemplaires tirés ont été vite épuisés. Un retraitage a été nécessaire pour satisfaire d'autres demandes en suspens. Une distribution, publique cette fois, s'est déroulée à l'Hôtel Beaulieu le 15 décembre.

Si vous découvrez d'autres souvenirs de combattants charbonnois, n'hésitez pas à nous les communiquer. Nous pourrions éventuellement les publier dans nos prochaines Gazettes.

14 décembre - Repas de fin d'année du GRH

Bienvenue au nouveau restaurant Cadichon, avenue de la Victoire (anciennement *Les Fines Fourchettes* puis *L'Orée du Parc*) une adresse, comme un clin d'œil au titre de notre Gazette !



Chaque année depuis la création de notre association un dîner ouvert à tous nos adhérents est organisé à l'occasion du Beaujolais Nouveau.

2022 fera exception puisque c'est le 14 décembre que nous avons organisé cette rencontre. Près d'une quarantaine d'entre nous ont souhaité marquer la fin d'une année riche en animations, la sortie de notre ouvrage *La Grande Guerre vue par des Charbonnois* constituant une des réalisations majeures. Ce fut également l'occasion de découvrir pour certains d'entre nous ce nouveau restaurant, qui a eu la bonne idée de porter un nom inspiré par notre légende, laquelle est reproduite fort opportunément sur ses sets de table.





Samedi 14 janvier à 10h - **Assemblée Générale** - Salle Les Érables

Du lundi 6 au dimanche 12 mars - **Balade en images sur la Route Nationale 7**

Exposition de photos d'Anne-Françoise Chanard et Marc Combier, photographes-auteurs, fondateurs du **CO**nservatoire National des **P**ublicités **E**xérieures et **R**outières (CONPER)

Redécouvrons la RN7 la mythique route des vacances qui a marqué plusieurs générations.

Visites : du lundi au vendredi de 15h à 18h30, samedi et dimanche de 9h30 à 12h (entrée libre)

Conférence-projection et vernissage lundi 6 mars 2023 à 18h suivi d'une séance de dédicace



Années 1950 ➤
Lyon Vaise
Fonds Combier Musée Niepce
← Actuellement

La route Nationale 7 passait par la place Valmy à Vaise qui portait, en 1950 le nom de place de la pyramide. Remarquez la publicité du Casino de Charbonnières sur la façade de l'immeuble.



HOMMAGE



L'Association des Amis de l'Orgue de Charbonnières AAOC a marqué le 27 novembre dernier les 20 ans (+ 2 ans du fait de la pandémie) de l'existence de l'orgue de Notre Dame de l'Assomption par un superbe concert pour Chœurs, Orgue et Trompette. Ce fut un programme éclectique alliant des pièces pour orgue seul, chœur a capella, orgue et trompette, chœur, orgue et trompette en partenariat avec les Petits Chanteurs de Lyon. Dominique Malandrin, président de l'AAOC, a tenu à cette occasion de rappeler l'action déterminante de Jacques Louis récemment disparu, par ailleurs notre ancien adhérent, en apposant une plaque à son honneur.



Site : www.charbonnieres-les-orgues.fr



charbonnieres.histoire@gmail.com

Michel CALARD : 07.81.05.72.91

Françoise COZETTE : 06.52.67.55.15

Jacques ROMESTAN : 06.31.70.70.49

Jean DARNAND : 06.32.49.62.38

Permanences les lundis de 10h 30 à 12h et vendredis de 10h à 12h - Square les Érables.

Charbonnières hier à aujourd'hui
www.charbonnieres-histoire.fr

Soutenez nos actions en adhérant.

Cotisations au 1^{er} janvier : Individuelle 20 €, Couple 25 €, 1 € pour les moins de 25 ans, Bien-faiteurs et Commerçants à partir de 50 € (avec reçu), **Abonnement Gazette seule 10 € + 4 € si envoi postal.**

Crédits photos pour cette gazette :

R. Roux, A. Lallemand, M. Calard, M.P. Lescoeur, Mairie de Charbonnières-les-Bains, M. Du Crest, M. Violot, E. Goux, J. Vignerot, V. Plantevin, L. Thiniaire.

Comité de rédaction :

M. Calard, R. Roux, R. Jalonin, G. Cros, V. Plantevin, L. Thiniaire

